



Atelier Internet

Mai 2024

Imaginez une histoire qui se terminera par ces mots : « je l'ai lu dans le journal. »

L'appartement

En sortant de l'étude de Maître Autelle, un notaire installé boulevard Saint-Germain, Charlotte et Dylan n'en croyaient pas leurs yeux – ni leurs oreilles – de ce qu'on venait de leur annoncer.



« Je désigne mademoiselle Aufreize, Charlotte, Chloé, ma nièce, née le 17 août 1997 à Vichy (03), demeurant 33 rue Mansart à Trappes (78), célibataire, comme légataire universelle unique de l'ensemble de mes biens. Fait et écrit entièrement de ma main, à Paris, le 10 octobre 2009. Signé : David Florer. »

— Tu te rends compte, Dylan ? On va pouvoir quitter notre HLM de Trappes pour habiter Paris ! Dans un appartement de 120 m², en plein Quartier latin. Moi qui ai toujours rêvé de vivre à Paris, c'est juste incroyable ! Embrasse-moi...

— Chérie, allons fêter ça tout de suite dans la brasserie d'en face !

— Embrasse-moi encore.

Après qu'ils eurent levé leur coupe de champagne et fait un vœu, Charlotte pensa à l'enveloppe jointe au testament et remise par le notaire. Elle la sortit de son sac et l'ouvrit. Elle contenait un courrier sur lequel était écrit à l'encre violette « À remettre à Mlle Charlotte Aufreize. »

Dylan vit le visage de Charlotte blêmir d'un coup. Sa respiration devint saccadée, des larmes commencèrent à perler sur sa joue. En se levant pour la réconforter, il put lire les quelques mots que contenait le billet que Charlotte avait laissé tomber sur la table : « Ton père biologique qui te demande pardon. D. Florer. »

Charlotte sanglotait dans les bras de Dylan et mit plusieurs minutes avant de pouvoir lui parler.

— Cet oncle David s'est occupé de moi lorsque ma mère a été hospitalisée pour soigner un cancer du sein. J'avais six ou sept ans. Mon père, m'a-t-on dit, avait déserté le foyer familial quelques années auparavant, et je n'ai aucun souvenir de lui. Seulement quelques photos trouvées à la maison.

— Cet oncle décédé était ton véritable père ?

— Il me mettait dans son lit et il me caressait...

Charlotte se blottit d'un coup contre Dylan et se mit à pleurer bruyamment.

Le lendemain, Charlotte fila chez sa mère pour lui raconter ce qu'il lui arrivait. Son récit terminé, elle l'inonda de questions : qui était exactement cet oncle David ? Combien de temps s'était-il « occupé » d'elle ? Pourquoi ne l'avait-elle plus revu pendant toutes ces années ? Où était-il passé ?

— Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé ? Parle maman ! Dis-moi la vérité !

— C'est bien lui ton père... C'est lui qui m'a aidée à t'élever, qui m'a aidée financièrement. Je n'ai jamais eu le courage ni la force de t'en parler. Je te demande de me pardonner.

— Pourquoi a-t-il subitement disparu ?

— Il a malheureusement très mal tourné. En 2009, il aurait participé au braquage d'un bijoutier, place Vendôme. Un vol estimé à plus de soixante millions d'euros de bijoux et de pierres précieuses. Le butin n'a jamais été retrouvé. Charlotte... ton père a passé douze années en prison.

— Tu ne crois pas que c'était le moment de m'en parler ? De me dire ta vérité ?

— Tu as raison. Cela m'aurait peut-être soulagée.

— Comment est-il mort ?

— Il a été tué trois mois après sa sortie de prison. Six balles de revolver...

— Comment est-ce que tu l'as su ?

— *Je l'ai lu dans le journal.*



Gérard Dejoux

À propos de ce texte, les ateliécourriéristes ont écrit :

– Les testaments doivent en révéler des surprises, des déceptions et bouleverser le déroulement d'une vie. Et les études des notaires sont parfois transformées en véritables champs de batailles liées à des intérêts déçus. Mais ton histoire est, en fait, morale puisque le père biologique de Charlotte a assumé sa paternité. Même si sa propre vie s'est orientée dans une mauvaise direction. L'honneur serait donc sauf ? Une histoire toute simple aux conséquences inattendues mais qui, je suppose, n'étonnerait pas un notaire.

– Histoire à tiroirs... comme celui où attendait un testament ? David était donc un oncle incestueux (si je comprends comme il faut l'allusion du lit partagé), un cambrioleur, un père nourricier, un père biologique, un père honteux, incarcéré, absent, mais finalement généreux post-mortem... une fois, bien sûr, les droits de succession payés. Car, si ce David n'a pas officialisé cette filiation, c'est l'État qui va empocher le gros lot ! Juste retour des choses puisque l'argent provient sans doute du recel et de la revente de bijoux volés. Très habile construction pour amener la phrase finale imposée. Merci pour ce texte dense qui aborde en fait plusieurs thématiques très contemporaines.

– Récit qui a un certain charme si l'on se met à la place de Mlle Charlotte Aufreize (à noter les patronymes très amusants tels Charlotte et D. Florer... Tout un programme !), car on

aimerait bien être à sa place. Comment a-t-il pu, étant condamné à douze ans de prison, donc coupable, échapper à la saisie de son appartement ? Ceci dit j'ai lu des romans policiers beaucoup plus incohérents et, la situation faisant tout de même rêver Margot, on peut lire ce récit avec plaisir, on ne va pas se priver.

– Dès l'entame de la lecture de ton histoire, j'ai apprécié l'humour concernant les noms du notaire et de l'héritière. Indépendamment de cette joyeuse entrée en la matière, ton texte et l'histoire de Charlotte ne prêtent pas du tout à rire et tu nous les racontes d'une manière qui entretient le suspens jusqu'à son terme. Une lecture bien agréable.

– Bravo pour ce texte qui mêle habilement humour (les jeux de mots sur les noms des personnages) et intrigue familiale et policière. Bien joué, le vol des bijoux par le faux oncle et en fait vrai père de Charlotte... qui est restée aux fraises trop longtemps ! Du coup se pose un problème moral : va-t-elle garder quand même l'héritage issu d'un bien mal acquis ? Surtout avec cet arrière-plan incestueux qui ne semble pourtant pas avoir trop bouleversé la jeune femme. Et dernière remarque : le titre ne me paraît pas très approprié car si l'héritage permet le déménagement, le futur nouvel appartement ne semble pas trop au cœur de l'histoire. Merci pour ce texte en fait assez intrigant.

– Tu as parfaitement su allier les deux thèmes proposés ce mois-ci et pour ta première fiction c'est assez réussi. Tu as joué adroitement avec les jeux de mots des personnages et l'histoire est assez bien construite. J'ai été un peu perturbée par le côté un peu incestueux de ce père biologique qui mettait sa fille dans son lit et qui la caressait, mais elle ne semble pas en avoir été traumatisée. Le personnage n'était pas un saint mais il n'a pas laissé tomber sa fille.

– Un héritage qui tombe du ciel et qui fait remonter des souvenirs. Beaucoup de petits détails (date de naissance, adresses) qui rendent crédible cette histoire, comme du vécu. Double surprise pour la jeune fille. Mais 120 m² au Quartier latin, attention les impôts !

– Une Charlotte Aufreize qui a la pêche au début mais déçante un peu en apprenant la vérité sur son père biologique. Ma foi, il ne faut pas qu'elle oublie que le chêne aussi a été un gland au départ. Pauvre D. Florer, douze ans de taule... mais les membres du gang de Nîmes en avaient pris vingt ! Peuchère, et après il se prend des balles de revolver ! Il aurait dû s'appeler R. Volver.

– Double peine et même triple peine, pour cette malheureuse Charlotte « Aufreize », fille naturelle de Monsieur « D. Florer » qui non seulement a été violée par son oncle, mais découvre tardivement, à l'occasion de l'ouverture d'un testament, que le violeur, cet oncle, était son père, et enfin que ce père incestueux a purgé douze ans de prison pour braquage ! Tout cela devant une mère qui pense à son propre soulagement. Au secours #metoo ! La formule « Combien de temps s'était-il "occupé" de moi ? » est si lourde de sens que même les mots me mettent mal à l'aise. Et je ne suis pas sûre que cette histoire sordide (l'histoire, pas ton récit) cohabite bien avec l'humour. Ceci dit (désolée d'être un peu « cash »), ce texte est bien construit et je l'ai lu avec intérêt.